



**OIV**  **100**

International Year of Vine and Wine 1924 • 2024

Dijon, France, 14 mai 2024

## **LA CHINE ADRESSE SA DEMANDE D'ADHESION A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA VIGNE ET DU VIN**

LE MINISTERE CHINOIS DE L'AGRICULTURE ET DES AFFAIRES RURALES A PRESENTE UNE DEMANDE OFFICIELLE D'ADHESION A L'OIV PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'AMBASSADE DE CHINE EN FRANCE LE 14 MAI 2024.

L'adhésion de la Chine deviendra officielle le 14 novembre au terme de la procédure d'adhésion de 6 mois conformément aux dispositions du Traité du 3 avril 2001 de l'OIV. A l'issue de cette période, la Chine serait déclarée 51ème Etat membre de l'OIV et le premier à l'occasion du nouveau centenaire de l'Organisation.

La Chine représente le 3ème vignoble mondial en surface plantée, le 8ème pays consommateur de vin et le premier producteur mondial de raisins de table. La possibilité d'accueillir la Chine en tant que nouveau membre et d'augmenter la représentativité de l'OIV permettra de renforcer la coopération internationale, mission première de l'OIV et élément clé d'harmonisation des conditions de production et de commercialisation du vin et des autres produits issus de la vigne.

Cette demande d'adhésion est l'évolution d'une coopération scientifique et technique de longue date entre la Chine et l'OIV à travers la position de membres observateurs de la municipalité préfectorale de Yantai et de la région autonome de Hui Ningxia.



## Note pour les éditeurs :

### L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

L'Organisation internationale de la vigne et du vin est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de référence au service du secteur vitivinicole mondial.

L'OIV compte aujourd'hui 50 États membres, pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin, qui représentent 75 % de la superficie viticole mondiale, 87 % de la production mondiale de vin et 71 % de la consommation mondiale de vin. Deux fois par an, plus de 500 experts travaillent de concert pour évaluer, débattre et approuver par consensus des résolutions portant sur les domaines suivants :

- 1/ Viticulture et raisins de table
- 2/ Œnologie et méthodes d'analyse
- 3/ Droit et économie de la vigne et du vin
- 4/ Santé et sécurité des consommateurs

Depuis un siècle, l'OIV est à l'avant-garde des différents enjeux afférents à la vitiviniculture mondiale, fournissant au secteur de la vigne et du vin des normes, des orientations et des informations.

### L'Année internationale de la vigne et du vin

L'OIV célèbre son centenaire en 2024. Pour marquer l'occasion, l'Organisation internationale a déclaré l'année 2024 « Année internationale de la vigne et du vin ».

Pour en savoir plus sur les activités liées au centenaire de l'OIV, rendez-vous [ici](#).

### Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service Presse et communication de l'OIV

E-mail : [press@oiv.int](mailto:press@oiv.int) ; [communication@oiv.int](mailto:communication@oiv.int) – Téléphone : +33 (0)1 44 94 80 91